

PASSERELLE DU PRÉ-MONNARD

ENTRETIEN DE L'OUVRAGE

DU 16 JUILLET À FIN SEPTEMBRE 2018 – DURÉE 11 SEMAINES

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil procède à des travaux d'entretien de la passerelle du Pré-Monnard enjambant la route du Pont-Butin et reliant le Vieux-Chemin d'Onex au chemin du Gué (commune de Lancy). La durée des travaux est estimée à 11 semaines. Ils se dérouleront en 3 étapes successives.

Étapes 1 et 2 – travaux impactant la circulation sur la route du Pont-Butin – du 16 juillet au 17 août 2018 – de 9h à 16h

Sur le tronçon routier de la route du Pont-Butin passant sous la passerelle, en dehors des heures de pointe du matin et du soir, la vitesse sera abaissée à 40 km/h, la circulation s'effectuera sur une seule voie dans chaque sens et l'aménagement cyclable dans le sens "Lancy-Vernier" sera supprimé, automobilistes et conducteurs de deux-roues motorisés devront partager la chaussée avec les cyclistes. Les piétons empruntant les trottoirs situés le long de la route du Pont-Butin seront redirigés en fonction des besoins du chantier.

Étape 3 – travaux impactant la circulation de la mobilité douce sur la passerelle – du 20 août à fin septembre 2018

La circulation piétonne et cycliste s'effectuera sur la voie piétonne ou la voie cycliste de l'ouvrage, en fonction de l'avancée des travaux. Piétons et cyclistes partageront ainsi le même chemin.

Durant la totalité des travaux, le passage des piétons et des cycles sur la passerelle sera assuré, le passage des lignes 22 et 23 des tpg sera maintenu dans les deux sens et l'accès aux propriétés privées sera garanti.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et leur recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Du lundi 16 juillet à fin septembre 2018, pour une durée estimée à 11 semaines

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

Dans le cadre du programme d'entretien des ouvrages d'art et suite à sa dernière inspection, la passerelle doit être assainie afin de garantir la sécurité des usagers.

RENSEIGNEMENTS

UNITÉ COMMUNICATION DES TRANSPORTS
DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/getransports



www.twitter.com/GE_transports

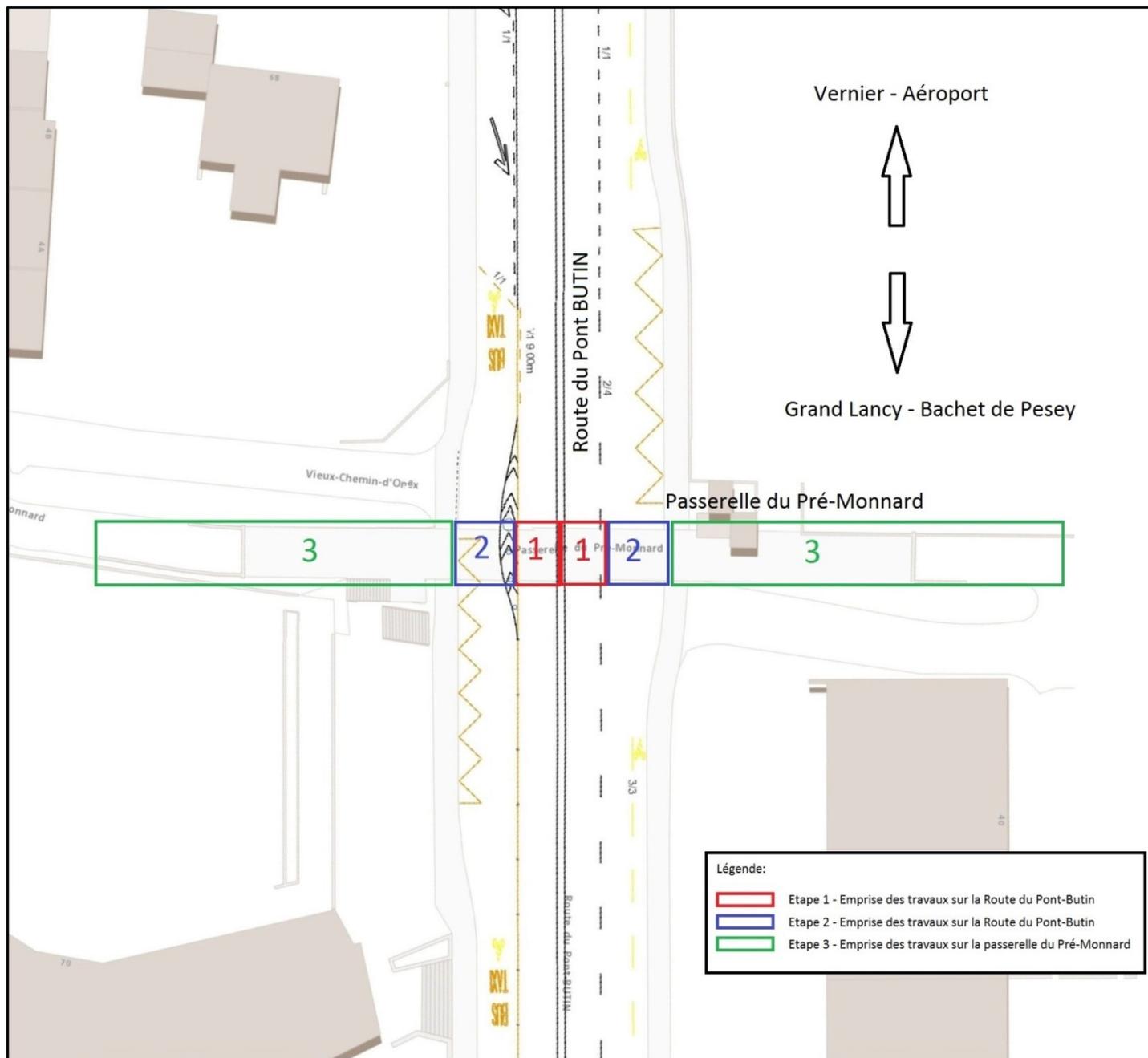


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PASSERELLE DU PRÉ-MONNARD

ENTRETIEN DE L'OUVRAGE

DU 16 JUILLET À FIN SEPTEMBRE 2018 – DURÉE 11 SEMAINES



INFO MOBILITÉ: POUR MIEUX VOUS DÉPLACER PENDANT LES CHANTIERS !

ABONNEZ-VOUS:



newsletter: avisdetravaux.ge.ch

twitter: [@ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)

